

DAUPHINE LIBRE 7 JUN 2012

URBANISME Pour "Vivre à la Villeneuve", il y a mieux à faire que détruire le 50 de la galerie de l'Arlequin

Un collectif d'habitants demande un moratoire à la nouvelle ministre

Un collectif d'associations de la Villeneuve a adressé une lettre ouverte à la nouvelle ministre du Logement pour demander un moratoire sur la destruction programmée du 50 de la galerie de l'Arlequin.

Montrant du regard la quarantaine d'associations et les centaines de personnes rassemblés samedi pour la fête du quartier de la Villeneuve sous l'allée des Tilleuls, Mahrez Kherji, président de l'Union de quartier Villeneuve 1 s'étonne : « La destruction du 50 de la galerie de l'Arlequin c'est, paraît-il, pour ouvrir le quartier. Comme s'il était fermé sur lui-même ! »

Un peu plus loin, bien en évidence sur le stand du collectif "Vivre à la Villeneuve" qui est résolument opposé à la « destruction coûteuse de logements sociaux de qualité » à la fin de l'année, on trouve une citation de la nouvelle ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, Cécile Duflot : « Ce qui se fait pour les habitants, sans eux, se fait le plus souvent contre eux ». Un signe. Un motif d'espoir surtout pour les membres de ce collectif associatif créé après le vote du conseil municipal de Grenoble le 18 avril 2011. Il prend la suite de l'Union de quartier et du CSF qui se sont mobilisés après la réception par les locataires, en novembre 2010, d'un courrier signifiant abruptement aux habitants qu'ils allaient devoir déménager.

« On va dépenser dix fois plus pour détruire que pour rénover l'ensemble »

Le discours de la Ministre est donc le prémice, espèrent-ils, d'une révision des pratiques de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) qui conditionne son intervention, source de financements importants pour des quartiers en difficulté, à une destruction. Pour André Beranger, membre du collectif, « nous sommes dans la réalité d'un quartier où la population connaît de grandes difficultés. Cet argent serait

beaucoup mieux utilisé ailleurs. » Ils ont ainsi adressé une lettre ouverte à la nouvelle ministre du Logement, lui demandant un moratoire sur ces travaux. « Nous avons aussi déposé un recours pour contraindre la municipalité à corriger son avis de démolition en déposant un vrai permis de construire respectant les normes antisismiques », explique André Beranger.

Cette action en justice permettrait de gagner suffisamment de temps pour que la ministre réexamine, il l'espère, les pratiques de l'Anru. Une agence qui, selon lui, semble considérer que l'urbanisme est la première cause des difficultés que rencontre le quartier. « On nous présente comme un modèle de réussite la réhabilitation de Teisseire. Le quartier est désormais composé de petits immeubles. Pourtant, la situation ne s'y est pas améliorée », constate Martine Jullian, membre du collectif.

Ce dernier reprend à son compte ce que dénonçait Jean-François Parent, l'urbaniste de la Villeneuve, dans nos colonnes en janvier dernier : « On va dépenser dix fois plus pour détruire que pour rénover l'ensemble. [...] Pensez-vous que le quotidien des habitants du 60 ou du 40 de l'Arlequin en sera pour autant amélioré ? »

S'opposant à « un projet de technocrates », le collectif demande que l'expertise des habitants sur leur quartier soit mieux prise en compte.

Les pistes (voir ci-contre) seraient donc de réhabiliter le 50, puisque de nombreux habitants ont déjà quitté l'immeuble pour être rélogés à la Villeneuve et dans d'autres quartiers : « Utiliser ce bâtiment pour d'autres choses, comme des bureaux ou des locaux d'associations. Il y a ici un potentiel créatif négligé. »

HUGO DAUMAS



La destruction du 50 de la galerie de l'Arlequin dans le quartier de la Villeneuve est prévue pour la fin de l'année. Photo DL

« Avec les cinq millions d'euros de la démolition, que feriez-vous pour mieux vivre ensemble ? »

Lors de la fête de quartier, le collectif "Vivre à la Villeneuve" a demandé aux habitants comment ils utiliseraient l'argent de la destruction programmée du 50 de la galerie de l'Arlequin pour mieux vivre ensemble ou pour faire face à des « travaux plus urgents ».

Sur un panneau étaient ainsi accrochées de courtes doléances proposant d'utiliser autrement cet argent. Morceaux choisis...

■ « Des boulots formateurs et des éducateurs pour les jeunes. »

■ « Travaux de réhabilitations des appartements, fenê-

tres, isolations, coursives, problème de chauffage. Facture très élevée de chauffage. »

■ « Vivre à la Villeneuve en respectant l'avis des habitants qui connaissent mieux leurs problèmes que les parachutés. »

■ « Développer des commerces de proximité et des lieux de convivialité qui seraient ouverts en journée et en soirée. »

■ « Garder et développer les commerces de proximité et le marché. »

■ « Une école d'art et des ateliers d'artistes au 50. »

■ « Réhabilitation thermique. Lutte contre la précarité énergétique. Les sous de la démolition pour la rénovation. »

■ « Un lac plus profond qui puisse être une piscine de plein air gratuite. »

■ « 5 millions d'euros = environ 500 mois de Smic, c'est environ 400 animateurs et médiateurs pendant un an ou 40 pendant dix ans. »

■ « Plus d'éducateurs. Soutien aux associations, événements conviviaux dans l'espace public. Soutien aux écoles et collèges. »

H.D.

« Un tout petit aspect de la réhabilitation du quartier de la Villeneuve »



Pour Monique Vuailat, adjointe au logement et à l'habitat de la Ville, ces travaux correspondent « à un choix urbain de la municipalité de désenclaver le parc et de faire une percée interrompant le serpent de l'Arlequin ». Photo Le Du/Archives

Monique Vuailat, adjointe au logement et à l'habitat, explique que la destruction du 50 de la galerie de l'Arlequin « n'est qu'un tout petit aspect de la réhabilitation du quartier de la Villeneuve ». Ces travaux auxquels, explique-t-elle, personne ne s'est opposé mis à part ce « tout petit groupe » font d'ailleurs parties des closés de financement de l'Agence nationale de la rénovation urbaine. L'Anru conditionne en effet son intervention à des destructions d'immeubles (exemple dans les quartiers Mistral et Teisseire) mais aussi au rééquilibrage du ratio de logement sociaux, aujourd'hui de 80 %. Pour l'élu, ces travaux correspondent d'ailleurs « à un choix urbain de la municipalité de désenclaver le parc et de faire une percée inter-

rompant le serpent de l'Arlequin. »

Surtout, ces financements qui n'existeraient pas sans démolition, permettraient selon elle de réhabiliter à terme une partie du parc social, d'abord, puis celui des copropriétaires. « Nous demanderons à Cécile Duflot des financements pour aider les copropriétaires à faire face à ces travaux. »

L'objectif, à travers la remise aux normes thermiques des façades, de la création d'ascenseurs, de la modification des coursives « sources de problèmes », est de rendre suffisamment attractif le quartier pour faire venir des aspirants propriétaires d'ailleurs.

« Il y a du chemin à parcourir », explique-t-elle à propos de ce vaste chantier.

H.D.

Destruction du 50 : et après ?

La démolition, au troisième trimestre de cette année, du parking silo n° 5 marquera le départ des chantiers qui donneront un nouveau visage à la Villeneuve. Le parking sera remplacé par un ouvrage de 500 places, libérant de la place au sol pour assurer, selon la municipalité, un meilleur cheminement entre le tram et le quartier qui lui tournait le dos.

Le deuxième volet du projet consistera donc à détruire les 68 appartements Actis du 50 de la galerie de l'Arlequin, ainsi qu'une petite partie du 130. Aucun ne sera remplacé. Les travaux interviendront à la fin de l'année. Ils sont destinés à libérer la perspective vers les montagnes et à ouvrir l'un des plus beaux espaces verts de la ville, le parc Jean-Verlhac situé au centre du quartier, aux habitants des alentours. Néanmoins, le collectif plaisante sur

le fait que les élus n'ont pas vu que la perspective serait bouchée par le numéro 70, juste derrière.

La démolition diminuera le ratio de logements sociaux dans le quartier. L'objectif étant de passer de 80 % actuellement, à 50 %. Pour ce faire, il s'agira surtout d'intervenir directement dans les immeubles pour rendre plus attractifs les logements des bailleurs qui seront mis en vente. De nouvelles copropriétés seraient ainsi créées. Une démarche qui suscite une certaine perplexité parmi les membres du collectif puisqu'aujourd'hui, déjà bon nombre de copropriétaires quittent le quartier pour louer leur logement aux mêmes profils sociaux que les locataires des bailleurs. Pour Gerard Burlat, membre du collectif, « c'est donc une illusion ».

H.D.